



académie  
Aix-Marseille



Région académique  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Division de l'Encadrement et des Personnels  
Administratifs et Techniques

DIEPAT/18-789-1092 du 17/09/2018

**ACTUALISATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE  
ACADEMIQUE DES ANT - REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION**

Référence : article 10 du décret n° 82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires

Destinataires : Mesdames, Messieurs les agents non titulaires

Dossier suivi par : Mme RICARD - secrétariat de division - Tel : 04 42 91 72 26 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après l'arrêté rectoral qui actualise :

- la composition de la commission consultative paritaire académique concernant le corps des :
  - Agents non titulaire administratifs, techniques, sociaux et de santé

portant désignation des représentants de l'administration.

*Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille*



Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille

**VU** l'arrêté rectoral DIEPAT en date du 30 mars 2017 portant désignation des représentants de l'administration à la commission consultative paritaire académique des agents non titulaires exerçant leurs fonctions dans les domaines administratif, technique, social et de santé, publié au bulletin académique n° 738 du 24 avril 2017  
**CONSIDÉRANT** l'affectation de Monsieur Sofian LAAYSEL à compter du 27 août 2018

**CONSIDÉRANT** l'affectation de Madame Fabienne BONTEMPS à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018

**A R R E T E**

ARTICLE PREMIER – Sont désignés en qualité de **représentants de l'administration** à la commission consultative paritaire académique des agents non titulaires exerçant leurs fonctions dans les domaines administratif, technique, social et de santé.

**Rectorat**

Division de l'Encadrement  
et des Personnels  
Administratifs et  
Techniques

Secrétariat de division  
2018 09 ant adm

Place Lucien Paye  
13621 Aix-en-Provence  
cedex 1

AGENTS NON TITULAIRES, ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES, SOCIAUX et de SANTE	
Titulaires	Suppléants
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le recteur, Bernard BEIGNIER, président,</li> <li>- M. Pascal MISERY, secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille,</li> <li>- Mme Mialy VIALLET, directrice des relations et ressources humaines au rectorat,</li> <li>- M. Pierre TAUDOU, médecin conseiller technique du recteur au rectorat,</li> <li>- M. Claude GARNIER, IA-IPR, DAFPIC, rectorat,</li> <li>- Mme Fabienne BONTEMPS, infirmière conseillère technique du recteur au rectorat,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Isabelle LAGADEC, proviseure, LP Jean Moulin, Port de Bouc</li> <li>- Mme Carole MORELLE, secrétaire générale de la DSDEN de Vaucluse,</li> <li>- M. Vincent LASSALLE, secrétaire général de la DSDEN des Bouches- du-Rhône,</li> <li>- Mme Nathalie QUARANTA, chef du bureau des personnels d'encadrement, ITRF et médico-sociaux, DIEPAT au rectorat</li> <li>- Mme Dominique ROYER, chef de la DIEPAT au rectorat,</li> <li>- M. Sofian LAAYSEL, chef du bureau des personnels administratifs, DIEPAT au rectorat,</li> </ul>

ARTICLE 2 - Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le 05 septembre 2018

  
Bernard BEIGNIER